

Le plan local d'urbanisme intercommunal, un défi pour répondre au changement climatique

A l'articulation entre une planification territoriale sur de grands territoires et les aménagements opérationnels, les PLUi constituent une échelle d'action stratégique dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

En effet, ils peuvent intégrer très en amont et à la bonne échelle, les questions de limitation de l'artificialisation des sols, d'intégration de la biodiversité dans les espaces urbains, d'organisation de la forme urbaine de manière à optimiser les énergies, d'accompagnement de nouvelles formes de mobilité, ou encore de réduction de la sensibilité aux risques climatiques ...

Et ces questions, fondamentales dans une perspective d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses impacts, gagnent à être pensées de manière intégrée, dans un document à fort impact opérationnel comme le PLUi.

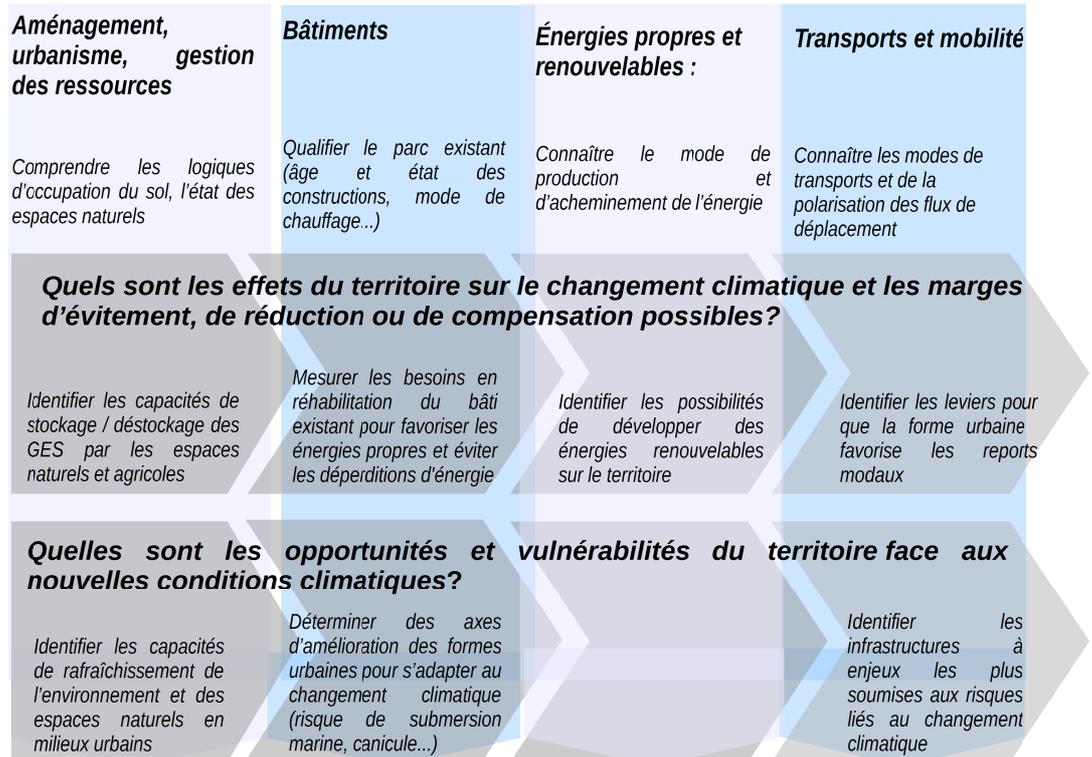
Le défi climatique, loin de constituer simplement une politique publique supplémentaire à intégrer dans le PLUi, constitue ainsi une opportunité de porter un nouveau regard sur l'ensemble des enjeux du territoire.

Pour commencer, un changement de regard sur le diagnostic...

Chacune des dimensions sectorielles étudiées dans un PLUi peut **contribuer** au changement climatique (réduire ou amplifier le phénomène par l'émission ou le stockage de gaz à effet de serre) et **être impacté** (être altéré ou renforcé par les évolutions climatiques à venir) : un changement de regard est nécessaire pour tirer tout le profit des études du diagnostic.

Exemple d'analyse

Politiques publiques embarquées par le PLUi



Volet atténuation :
A partir d'une analyse des sources d'émission de GES du territoire et des capacités de stockage

Volet adaptation :
A partir d'un profil climatique du territoire sur les conditions passées, actuelles et à venir

Réduire la vulnérabilité énergétique de mon territoire :

Exemple de la communauté de commune de Matour et sa région, Saône et Loire



Notre territoire rural est fortement dépendant des énergies fossiles ce qui représente une charge financière lourde pour les ménages et la collectivité. Que faire pour réduire la vulnérabilité énergétique à l'échelle de notre communauté de communes ?

Diagnostic :

Matour a repris et territorialisé le profil énergétique réalisé à l'échelle du Pays pour mieux connaître l'approvisionnement en énergie du territoire et les sources d'émissions de GES. Le territoire dispose d'importantes ressources forestières.

Limiter les effets de canicule en milieu urbain

Exemple de la communauté d'agglomération d'Agen, Lot-et-Garonne



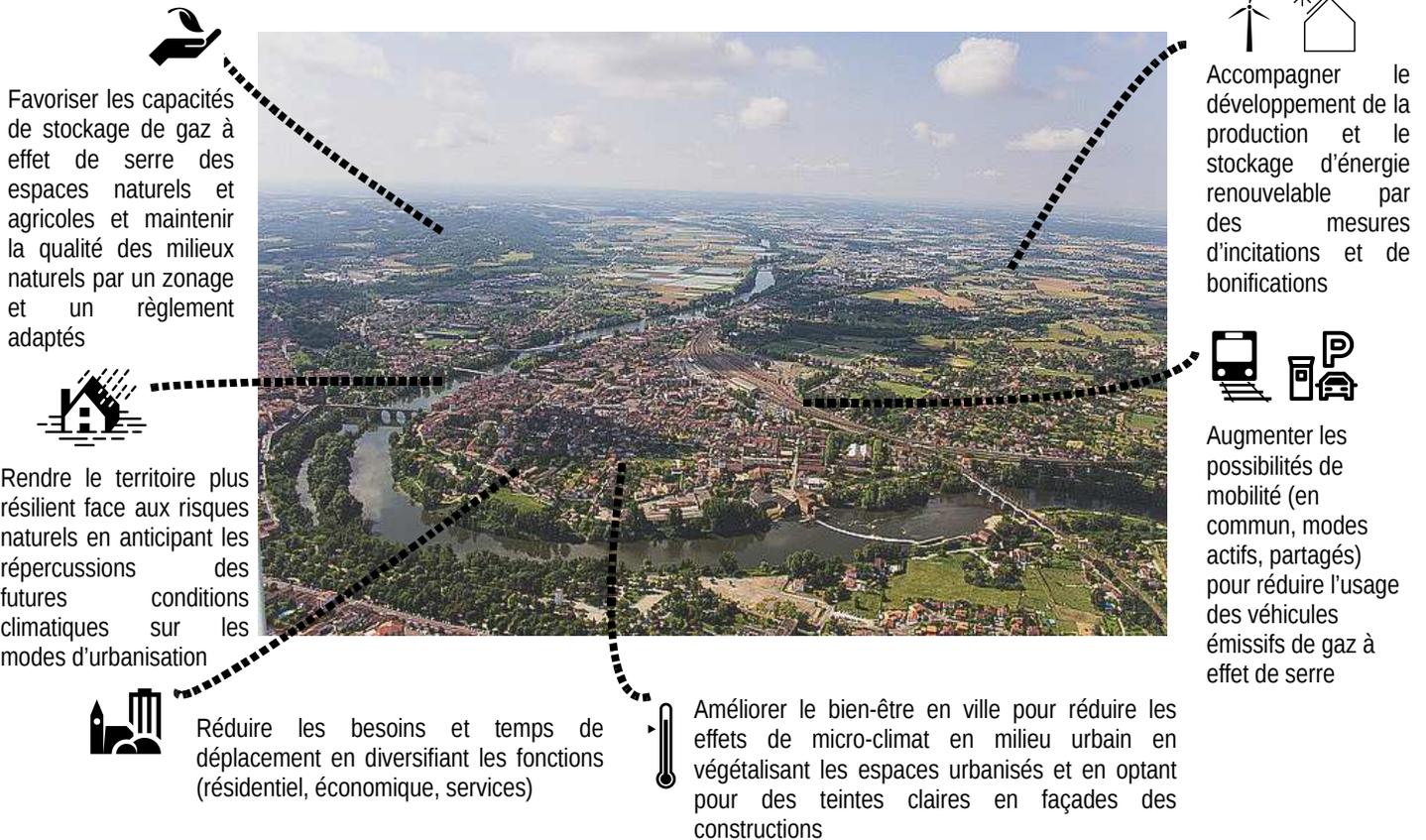
Notre territoire connaît des épisodes de canicule qui rendent la vie en ville inconfortable en période estivale. Que faire face à l'augmentation prévisible de ces phénomènes avec le changement climatique ?

Diagnostic :

Appuyé d'une association climatologique locale, Agen a modélisé les variations de température en milieu urbanisé sur l'ensemble du territoire. Les résultats ont nettement montré les différences entre la fraîcheur des abords d'un lac et la chaleur libérée par les parkings de supermarché.

... pour promouvoir un territoire frugal, durable et vivable

Grâce aux OAP et au règlement, la collectivité peut **inciter, accompagner ou contraindre** à une meilleure intégration des enjeux du changement climatique sur le territoire



Pour aller plus loin : le Club PLUi met à votre disposition un **référentiel identifiant plus de 150 déclinaisons** d'actions possibles sous la forme de recommandations méthodologiques ou de pistes d'actions



Le **PLUi tenant lieu de PLH ou de PDU** permet d'aller plus loin en mettant en cohérence l'ensemble des actions logements et mobilité de la communauté sur le changement climatique

Phase de choix politiques



Développer la filière bois-énergie :

Dans le PLUi, cette stratégie se traduit par un zonage et des emplacements spécifiques pour stocker le bois de débardage et les déchets verts de la collectivité

Réhabiliter le bâti résidentiel :

Le PLUi de Matour tient lieu de PLH pour une meilleure cohérence entre mesures de planification et de programmation

« Le PLUi est une contribution à la réflexion sur les économies d'énergie, une façon différente de vivre le territoire ».
Communauté de communes de Matour et sa région, Bourgogne

Et des bénéfices connexes !



- Valorisation et structuration d'une filière économique locale
- Meilleure maîtrise énergétique du territoire

Phase de choix politiques



Développer l'ombrage des espaces publics et des parkings

Végétaliser les espaces publics et les bâtiments pour rafraîchir les milieux urbanisés

Construire de manière bioclimatique par des mesures d'orientations du parcellaire et des bâtiments et d'autorisation des protections solaires en façades Ouest et Sud

Et des bénéfices connexes !



- Une ville plus verte et plus agréable au quotidien
- Une baisse du recours aux énergies pour le chauffage ou la climatisation des bâtiments

Des acteurs et des ressources-clés sur le volet énergie-climat



Personnes publiques associées, acteurs du domaine climatique et/ou de l'ingénierie technique, de nombreux organismes disposent d'expertise sur le volet récent de l'énergie climat (*les schémas et plans qu'ils élaborent sont entre parenthèses et en italique*).

Les **personnes publiques associées** garantes de la mise en œuvre des grandes politiques publiques : concernant les questions climatiques, ils peuvent détenir des informations ou porter un document ayant un volet énergétique ou climatique à l'image des Conseils régionaux ou départementaux :

- Services de l'État régionaux et départementaux (*porter-à-connaissance et le cas échéant, note d'enjeux, études...*)
- Région (*schéma directeur de la région Ile-de-France, schéma régional climat air énergie, observatoires sur les déplacements, observatoires régionaux de l'énergie et du climat*)
- Département (*données sur les déplacements*)
- ...

En fonction des territoires :

- Établissement public de SCoT (*schéma de cohérence territoriale*)
- Parcs naturels régionaux et nationaux

Les **acteurs du domaine énergétique et climatique** : ils peuvent être plus ou moins associés à la démarche en réalisant une partie des études de diagnostic ou être invités à donner leur avis dans le cadre d'atelier ou de groupe de travail :

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Météofrance (*portail DRIAS les futurs du climat, climat HD*)

En fonction des territoires :

- Associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air (A)
- Associations climatologiques
- Associations environnementales
- Pays (*Plan climat air énergie territorial et données sur les déplacements*)

Les **acteurs de l'ingénierie** : ils élaborent le document d'urbanisme et ont pour certains un rôle de méthode et de diffusion d'études :

- Agences d'urbanisme et la FNAU (fédération nationale des agences d'urbanisme)
- Conseil d'architecture et de l'environnement et la FNCAUE (fédération nationale Conseil d'architecture et de l'environnement)
- Bureaux d'études techniques

En fonction des contextes locaux : **organismes de protection des ressources naturelles et de gestion de site, gestionnaires de réseaux** ou encore des représentants de la profession des architectes ou des géomètres.

Cette brochure est un des documents produits dans le cadre d'un groupe de travail « PLUi et changement climatique », mis en place en 2015. Les travaux réalisés dans ce groupe de travail s'appuient sur des entretiens avec 5 territoires urbains et ruraux : Eurométropole de Strasbourg, CA du Boulonnais, CA d'Agen, Brest Métropole et CC de Matour et sa région. 2 ateliers de travail ont ensuite rassemblé ces acteurs ainsi que la DGEC, les DREAL Midi-Pyrénées et Limousin, l'ADEME, Ile CAUE du Puy de Dôme, Toulouse métropole et les agences d'urbanisme de Grenoble, du grand amiénois et de saint-omer.

La brochure est complétée par les productions suivantes :

- Un **référentiel des orientations et leviers d'action** pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques avec plus de 150 mesures actionnables dans le PLUi ;
- Un guide « **retour d'expériences de collectivités sur l'intégration du changement climatique dans les PLUi** » qui explique les possibilités d'utilisation du référentiel et est éclairé de nombreux exemples concrets de collectivités.



Pour plus d'informations sur le groupe de travail et l'ensemble des productions du Club PLUi :

<http://extranet.plui.territoires.gouv.fr/>

Identifiants de connexion :

Login : *plui*

Mot de passe : *extr@plui*

Crédits photos :

p. 1 Étude de l'agence d'urbanisme de Strasbourg sur l'élévation des températures en milieu urbain : <http://www.adeus.org/news>

p. 3 Montauban vu du ciel, <https://www.flickr.com/photos/marcdonn/18408702990/in/photostream/>